



Agréée Education  
Nationale



# Concours scolaire du meilleur Petit Journal du Patrimoine

**Concours national 2017**  
Pour les élèves de CM1, CM2, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>



## Retour du Journal + fiche

Vendredi 7 avril 2017

## Préinscription avant

le 31 décembre 2016

## Inscriptions et renseignements

Tel : 01 42 67 84 00

Mail : [concours@associations-patrimoine.org](mailto:concours@associations-patrimoine.org)

Patrimoine-Environnement  
20 rue du Borrégo  
75020 Paris

Réalise un Petit Journal sur le thème :

«Les lieux de Passages»

## ORGANISATEURS

Le concours est organisé pour la 12<sup>e</sup> année consécutive par la Fédération Patrimoine-Environnement, avec le partenariat du magazine ARKEO Junior, de l'association des Journalistes du Patrimoine et de la société Kleber-Rossillon. La Fédération Patrimoine-Environnement bénéficie depuis 2011 de l'agrément Education Nationale en reconnaissance de l'intérêt pédagogique de ce concours.

Plus d'informations sur :

<http://patrimoine-environnement.fr/concours-scolaire-du-meilleur-petit-journal-du-patrimoine>

## PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT

Association reconnue d'utilité publique, agréée par le ministère en charge de l'environnement  
20 rue du Borrégo 75020 PARIS

☎ 01 42 67 84 00 - [contact@associations-patrimoine.org](mailto:contact@associations-patrimoine.org)  
[www.patrimoine-environnement.fr](http://www.patrimoine-environnement.fr)

## QUI PEUT CONCOURIR ?

Le concours est ouvert aux élèves de CM1, CM2, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> des écoles et collèges de toutes les académies de France.

### • Modalités

Les élèves, avec leur professeur, doivent réaliser un Petit Journal sur le patrimoine de leur commune en lien avec le thème annuel proposé.

Le concours a pour but de sensibiliser les élèves au patrimoine de proximité.

Les classes doivent donc impérativement s'attacher à l'étude d'un ou des patrimoines (sites, édifices ou savoir-faire) les environnant et rencontrer des acteurs locaux (associations, écomusées ou autres) œuvrant pour la sauvegarde d'un patrimoine, bâti ou naturel, ou d'un savoir-faire traditionnel. Ils peuvent retranscrire leur rencontre sous la forme d'un article ou d'une interview.

Le concours a également pour objectif d'initier les élèves à l'informatique (utilisation d'un traitement de texte et, si possible, d'un logiciel de Publication Assistée par Ordinateur pour la mise en page).

Le Petit Journal peut être produit dans le cadre ou non d'un dispositif de l'éducation nationale (classe du patrimoine, classe à Projet Artistique et Culturel, itinéraire de découverte, atelier du patrimoine, etc.).

### • Thème 2017 « Les lieux de passages »

Cette année, les lieux de passages (portes, fenêtres, carrefours, vallées, roches, souterrains, escaliers, ponts ...) seront mis à l'honneur. Les Petits Journaux devront mettre l'accent sur les techniques, les outils, les matériaux, etc, dans un objectif de sauvegarde du patrimoine mais aussi de transmission et de création.

### • Petit Journal

Comme un « vrai » quotidien, les élèves doivent apporter une attention particulière au contenu de leur Petit Journal (traitement du thème, écriture journalistique) comme à la forme (mise en page, illustrations).

Les enseignants peuvent s'inspirer de la maquette mise à leur disposition sur le site web à l'adresse ci-dessous, sans que cela soit une obligation. [www.patrimoine-environnement.fr/concours-scolaire-du-meilleur-petit-journal-du-patrimoine](http://www.patrimoine-environnement.fr/concours-scolaire-du-meilleur-petit-journal-du-patrimoine)

### • Critères à respecter

Par souci d'égalité entre toutes les classes participantes et afin de faciliter le traitement des dossiers par la Fédération Patrimoine-Environnement :

- ✓ **1 journal par classe participante** (si vos élèves sont nombreux, n'hésitez pas à diviser votre classe en groupes)
- ✓ Le journal **doit faire 4 pages (format A4), ni plus ni moins**
- ✓ la fiche de renseignements doit **impérativement** être complétée et nous être renvoyée avec votre petit journal. N'oubliez pas que les indications que vous mentionnez dans cette fiche nous permettent de mieux comprendre vos motivations, le contexte de travail, les difficultés rencontrées, etc. La fiche de renseignements optimise ainsi vos chances de gagner !
- ✓ Le Petit Journal et la fiche de renseignements doivent nous être envoyés par email :  
seul le format PDF est accepté (n'oubliez pas de transformer vos documents de travail en PDF avant leur envoi - qu'ils soient en PPT, word, odt, publisher, scribus ou tout autre format)
- ✓ Si vos fichiers sont lourds notamment à cause des visuels et que vous rencontrez des difficultés d'envoi par email car votre messagerie ne permet pas l'envoi de fichiers volumineux, n'hésitez pas à utiliser les services d'échange de fichiers volumineux sur internet. Nous vous recommandons: WeTransfer ([www.wetransfer.com](http://www.wetransfer.com))
- ✓ Nous acceptons les envois des petits journaux et fiches de renseignements par courrier postal à l'adresse suivante - **uniquement** gravés sur CD-Rom et **uniquement** enregistrés au format PDF  
Patrimoine-Environnement – 20 rue du Borrégo 75020 Paris

#### PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT

Association reconnue d'utilité publique, agréée par le ministère en charge de l'environnement  
20 rue du Borrégo 75020 PARIS

☎ 01 42 67 84 00 - [contact@associations-patrimoine.org](mailto:contact@associations-patrimoine.org)  
[www.patrimoine-environnement.fr](http://www.patrimoine-environnement.fr)

## • Critères de sélection

Les meilleures maquettes seront sélectionnées selon les critères suivants :

- traitement du thème et documentation,
- qualité rédactionnelle et stylistique,
- mise en forme et iconographie,
- clarté et cohérence de l'ensemble,
- dimension humaine, rencontre avec les acteurs locaux, sorties
- petits plus : jeux, dessins, poèmes,...
- l'implication du ou des enseignant(s) ou documentaliste(s)

## • Jury

Le jury sera composé de professionnels du patrimoine (représentants d'associations, de l'Association des Journalistes du Patrimoine, etc.), et de la rédaction du magazine ARKEO Junior.

## • Dotation

**Cette année le 1<sup>er</sup> prix sera une visite gratuite sur un des sites de la Société Kléber Rossillon avec une participation éventuelle aux frais de transport. Les sept sites proposés sont les suivants : Les jardins suspendus de Marqueyssac, Le château de Castelnaud, Le château et parc de Langeais, Le vélorail en Ardèche, Le Musée de Montmartre Jardins Renoir, Le train de l'Ardèche dans les gorges du Doux, La caverne du Pont-d'Arc (réplique de la grotte Chauvet inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco).**

**D'autre part l'Association des Journalistes du Patrimoine remettra cette année le prix spécial de l'A.J.P.**

**Les classes lauréates recevront des abonnements de 3 ou 6 mois à ARKEO Junior, magazine de découverte de l'archéologie pour les 7/14 ans :**

**1<sup>er</sup> prix : un abonnement de 6 mois à ARKEO Junior pour tous les élèves de la classe primée ;  
2<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> prix : un abonnement de 6 mois à ARKEO Junior pour le CDI de l'établissement de la classe primée ;  
11<sup>e</sup> au 30<sup>e</sup> prix : un abonnement de 3 mois à ARKEO Junior pour le CDI de l'établissement de la classe primée. Les abonnements seront adressés à partir de septembre 2017.**

Les meilleurs Petits journaux ainsi que la liste de toutes les classes participantes seront diffusés sur le site Internet [www.patrimoine-environnement.fr](http://www.patrimoine-environnement.fr)

## • Remise du 1<sup>er</sup> prix

La remise du 1<sup>er</sup> prix se déroulera mi-avril 2017. Les dates et lieux seront définis en fonction de l'établissement lauréat. L'établissement organisera une remise de prix en présence des partenaires ayant participé au Petit Journal et avec les représentants nationaux et locaux des organisateurs. Des diplômes seront remis et la presse informée.

## • Comment participer ?

Les classes participantes doivent retourner **avant le 31 décembre 2016** le coupon d'inscription ci-dessous. Le Petit Journal et la fiche de renseignements doivent nous être retournés **impérativement avant le 7 avril 2017 au plus tard**

prioritairement par voie électronique - en format PDF uniquement  
à l'adresse suivante : [concours@associations-patrimoine.org](mailto:concours@associations-patrimoine.org)  
sinon sur support CD-Rom, format PDF uniquement  
à l'adresse suivante : Patrimoine-Environnement - 20 rue du Borrégo 75020 Paris

## • Renseignements

Tel : 01 42 67 84 00

Mail : [concours@associations-patrimoine.org](mailto:concours@associations-patrimoine.org)

### **PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT**

*Association reconnue d'utilité publique, agréée par le ministère en charge de l'environnement*  
20 rue du Borrégo 75020 PARIS

☎ 01 42 67 84 00 - [contact@associations-patrimoine.org](mailto:contact@associations-patrimoine.org)  
[www.patrimoine-environnement.fr](http://www.patrimoine-environnement.fr)